

Violations des droits de l'homme des parlementaires – 2015

Nombre de cas actuellement examinés par le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP

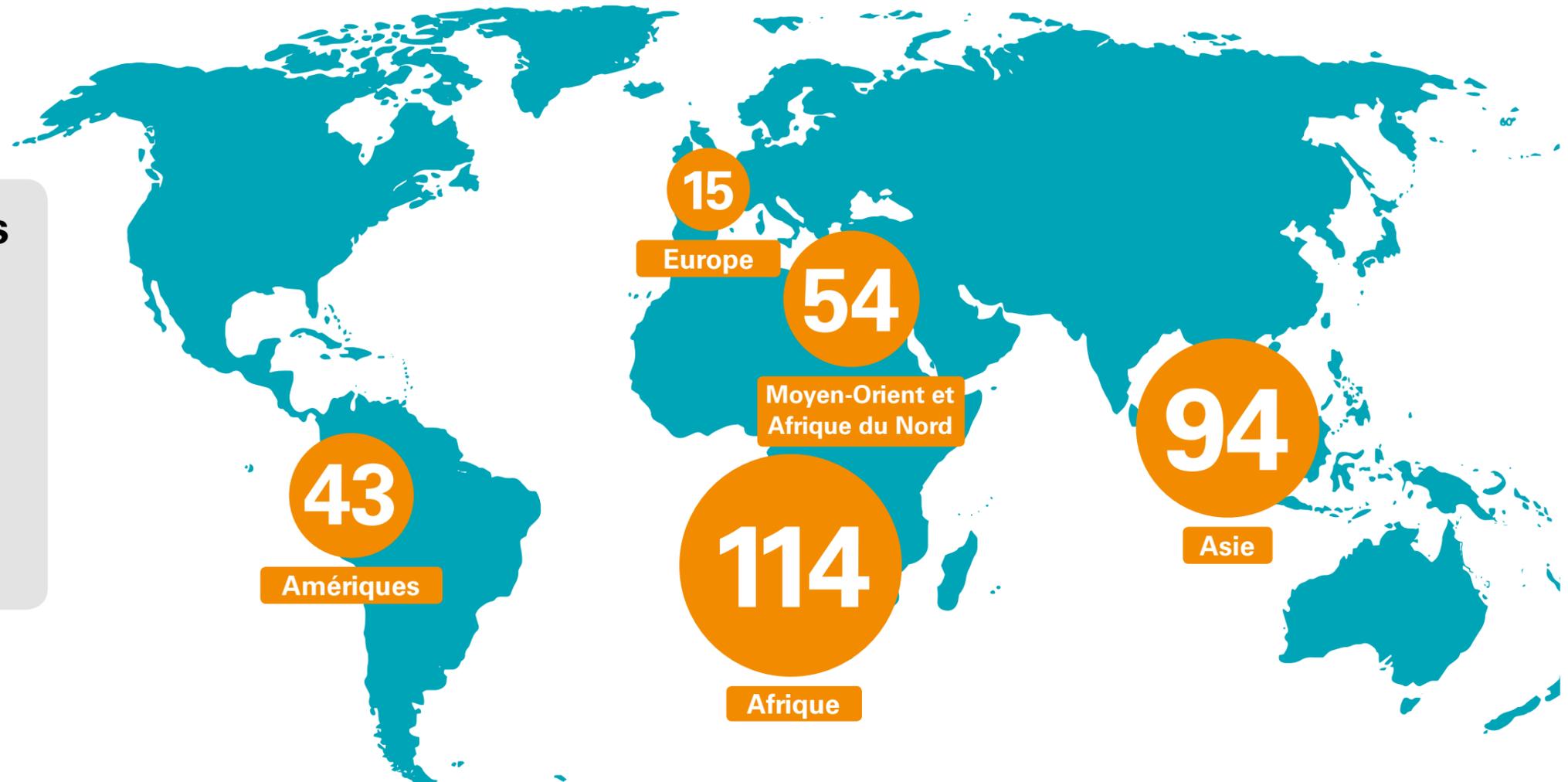
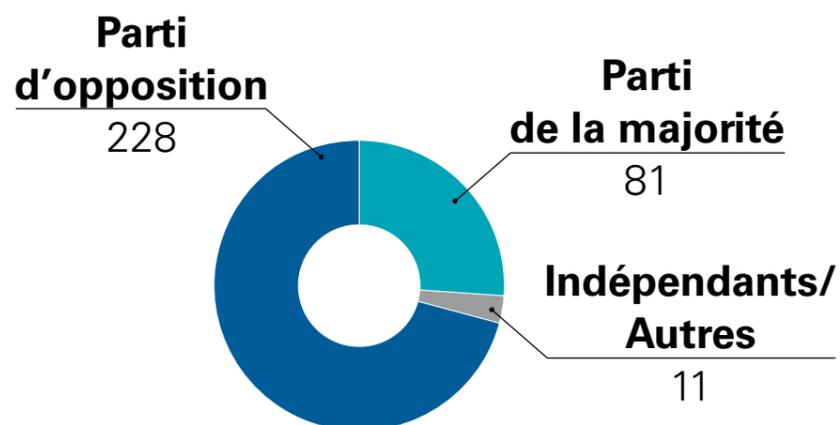


Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

320 parlementaires
dans **43** pays

Violations les plus fréquentes

- 1 Détenion arbitraire
- 2 Procès non équitable
- 3 Violation de la liberté d'expression
- 4 Suspension et perte illégales du mandat parlementaire



Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP est un mécanisme de protection et de réparation unique à l'intention des parlementaires qui sont victimes d'assassinats, d'attaques, d'intimidations et de détentions en raison de leurs opinions ou divergences politiques.

Si les parlementaires ne peuvent pas faire leur travail en toute sécurité et sans craindre pour leur vie, ils ne sont pas en mesure de s'assurer que le Parlement puisse jouer son

rôle de garant des droits de l'homme et des libertés politiques de la société dans son ensemble. Il ne peut pas y avoir de démocratie en l'absence de respect des droits fondamentaux tels que la liberté de pensée et d'expression, le droit à la vie, à la liberté, à l'égalité et le droit de prendre part à la direction des affaires publiques.

L'UIP travaille auprès des parlements afin de s'assurer qu'ils assument leurs responsabilités dans le domaine des droits de l'homme.



www.ipu.org
www.ipu.org/iss-f/hr-law.htm
postbox@ipu.org